



## **Information (élargie) sur le traitement des données à caractère personnel effectué au moyen de systèmes de vidéosurveillance**

Conformément à l'art. 13 du Règlement européen 2016/679, *relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données* (ci-après également le « Règlement »), nous vous informons que les locaux et/ou les zones situés à Loano, Lungomare Nazario Sauro, 12, font l'objet d'une vidéosurveillance. Le responsable du traitement est la société **Marina di Loano Spa** (ci-après, la « Société »), dont le siège social est à Loano (SV), Lungomare Nazario Sauro, n. 12, CAP 17025.

Les activités de vidéosurveillance impliquent le traitement d'images et de séquences vidéo relatives aux visiteurs qui accèdent aux locaux ou qui traversent la zone où les systèmes sont installés.

La finalité de ce traitement de données à caractère personnel est uniquement :

- 1) assurer la protection des biens des Clients
- 2) assurer la sécurité des lieux et des personnes
- 3) d'assurer, le cas échéant, la protection judiciaire des droits.

Aux fins susmentionnées, le traitement des données est donc nécessaire à la poursuite des intérêts légitimes de la Société et s'effectue sur la base des mesures et précautions indiquées à ce sujet par l'Autorité de protection des données.

L'équipement permet l'enregistrement des prises de vue effectuées, et une durée de conservation n'excédant pas 5 jours à compter de l'enregistrement.

Les données personnelles sont traitées à l'aide d'outils automatisés et soumises à des mesures de sécurité appropriées. L'accès aux données personnelles n'est autorisé qu'aux employés de la société désignés comme responsables du traitement ; le personnel des sociétés prestataires chargé des activités d'entretien, de surveillance et de conciergerie, dans la mesure strictement nécessaire à la prestation des services, est autorisé à visionner les images et à effectuer les activités d'entretien. Les responsables du traitement des données effectuent les opérations susmentionnées avec l'autorisation du responsable du traitement des données ou du responsable du traitement des données, et reçoivent les instructions nécessaires à cet effet. Les procédures d'accès sont supervisées par un responsable du traitement ou son délégué.

Les données à caractère personnel peuvent éventuellement être communiquées à des fournisseurs externes, s'ils sont chargés d'activités de surveillance, de conciergerie et d'entretien des installations.

Dans ce cas, le traitement des données est subordonné à l'adoption d'une convention de traitement des données avec les fournisseurs susmentionnés, en tant que responsables du traitement des données, afin d'assurer le respect des principes établis par la législation sur la protection des données et de garantir la protection maximale des droits des personnes concernées.

Lorsque cela est requis ou nécessaire aux fins susmentionnées, les données peuvent être communiquées aux autorités judiciaires et à la police judiciaire, ainsi qu'à des professionnels externes (par exemple, des avocats) qui peuvent être chargés de la protection judiciaire des droits de l'entreprise. La législation sur la protection de la vie privée (articles 15 à 22 du règlement) garantit à la personne concernée :

- i. d'obtenir la confirmation du traitement, d'accéder à tout moment aux données à caractère personnel la concernant et de connaître les finalités du traitement, les catégories de données concernées et les destinataires de la communication, l'origine des données et les durées de conservation ;
- ii. la rectification et/ou l'intégration des données si elles sont inexactes ou incomplètes ;
- iii. l'effacement des données, si elles ont été traitées de manière illicite ou au-delà des délais de conservation fixés ;
- iv. l'opposition au traitement pour des raisons tenant à sa situation particulière ;
- v. la limitation du traitement, c'est-à-dire obtenir du responsable du traitement qu'il effectue des opérations dans le seul but de conserver les données, si cela apparaît indispensable à la protection juridictionnelle d'un droit de la personne concernée, si cette dernière propose une demande de rectification ou d'opposition.

Le « délégué à la protection des données » est à votre disposition, non seulement pour exercer les droits établis par la réglementation en matière de protection des données, mais aussi pour tout doute ou clarification, ainsi que pour fournir une liste mise à jour des catégories de destinataires des données : le délégué à la protection des données peut être contacté au siège de la société, à l'adresse [privacy@marinadiloano.it](mailto:privacy@marinadiloano.it). Cela n'affectera pas le droit du sujet intéressé à effectuer une réclamation auprès de l'autorité italienne de protection des données, le Garante Privacy, lorsque vous le considérez comme nécessaire pour la protection de vos données à caractère personnel et de vos droits à cet égard.

**Marina di Loano S.p.A.**

Sede Legale e Operativa: Lungomare Nazario Sauro, 12/1 - 17025 Loano SV (Italia) - tel. +39 019 675445  
Capitale sociale i.v. Euro 5.536.000,00 - Iscrizione al Registro Imprese di Savona, C.F. e P. IVA 09754730159 - R.E.A. di Savona 1149980  
Società soggetta all'attività di direzione e coordinamento di Unipol Gruppo S.p.A. e facente parte  
del Gruppo Assicurativo Unipol iscritto all'Albo delle società capogruppo al n. 046

[www.marinadiloano.it](http://www.marinadiloano.it) - [info@marinadiloano.it](mailto:info@marinadiloano.it)

